

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 28 avril 2026
17h40



CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026 ET DIVIDENDE RELATIF À L'EXERCICE 2025

Le Conseil d'administration de la société Alten SA (la « Société ») a décidé, le 28 avril 2026, de convoquer l'Assemblée Générale 2026 de la Société le 18 juin 2026. L'avis de réunion de cette assemblée sera publié prochainement au BALO (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) et pourra être consulté sur le site internet de la Société.

Le Conseil d'administration a également décidé que soit proposé aux actionnaires d'approuver lors de l'Assemblée Générale 2026, un dividende de 1,50 euro par action ordinaire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale 2026 de la résolution relative à l'affectation du résultat, le paiement du dividende aura lieu le 24 juin 2026, après détachement du coupon le 22 juin 2026.

À propos d'ALLEN

Pour toutes informations: www.alten.com/investisseurs

Contact journalistes : alten@hopscotch.fr

Leader Européen de l'Ingénierie et de l'IT Services, ALLEN réalise des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et DSI des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.

Le titre ALLEN est coté au compartiment A du marché d'Euronext Paris (ISIN FR0000071946), fait partie du SBF 120, de l'indice IT CAC 50 et du MIDCAP 100, et est éligible au SRD.